

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2010

Chaudière-Appalaches



Équipe de rédaction :

Jean Berselli	Stéphane Crespo	Jean-François Lachance
Raymond Beullac	Claude Fortier	Pierre Lachance
Danielle Bilodeau	Jean-François Fortin	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Marc Gignac	Guillaume Marchand
Pierre Cambon	Jean-Marc Kilolo-	Mario Ringuette
Francine Chercuitte	Malambwe	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin	Hugo Leblanc
Fanny Desrochers	Amélie Martins

Révision linguistique :

Esther Frève	Nicole Descroisselles
--------------	-----------------------

Sous la coordination de :

Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
---------------	--------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	n	Nombre
...	N'ayant pas lieu de figurer	\$	En dollars
–	Néant ou zéro	k	En milliers
—	Données infime	M	En millions
p	Donnée provisoire	G	En milliards
r	Donnée révisée	g	Gramme
e	Donnée estimée	kg	Kilogramme
F	Donnée peu fiable	t	Tonne métrique
x	Donnée confidentielle		

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2010
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation du gouvernement
du Québec
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Décembre 2010

Table des matières

Territoire	2
Démographie	3
Marché du travail	8
Comptes économiques	10
Produit intérieur brut	10
Revenu personnel	12
Exportations	14
Industrie manufacturière	15
Investissements et permis de bâtir	17
Investissements	17
Permis de bâtir	18
Conditions de vie et bien-être	19
Éducation	21
Santé	22
Culture et communications	24
Concepts et définitions	26
Tableaux comparatifs	32

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Chaudière-Appalaches couvre une superficie de 16 088 km². Elle est composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : Beauce-Sartigan, Bellechasse, Les Appalaches, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Etchemins, Lévis, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche, et regroupe 136 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 15 045 km² (93,5 %) pour 403 011 habitants en 2009, la densité de population de Chaudière-Appalaches est de 26,8 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 263 km² (1,6 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 1 534 hab./km².

La couverture du sol¹ de Chaudière-Appalaches est composée majoritairement de 6 471 km² de forêts de mixtes (40,2 %), de 4 074 km² de terres agricoles cultivées (25,3 %) et de 1 994 km² de forêts de feuillus (12,4 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 96 km², ce qui représente 0,6 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, Chaudière-Appalaches compte 471 km² (2,9 %) d'aires protégées.



Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égal pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de Chaudière-Appalaches s'est légèrement accélérée entre 1996 et 2009. Cette accélération a été impulsée par une récente hausse du nombre de naissances et par des soldes migratoires interrégionaux qui sont devenus positifs au début de la décennie 2000. La population de la région croît toutefois moins rapidement que celle de l'ensemble du Québec.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Chaudière-Appalaches comptait 403 000 habitants au 1^{er} juillet 2009, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au sixième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, entre Lanaudière et Laval. Son poids démographique est demeuré plutôt stable au cours des 10 dernières années; il était de 5,3 % en 1996.

Avec ses 136 100 habitants, le TE de Lévis, qui recouvre la municipalité du même nom, regroupe environ le tiers (34 %) de la population de la région. Viennent ensuite les MRC de Beauce-Sartigan (13 %) et des Appalaches (11 %). Bellechasse, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche et L'Islet suivent dans l'ordre, ces MRC représentant chacune entre 5 % et 8 % de la population régionale. Les Etchemins est la MRC la moins peuplée, ses 17 200 habitants comptant pour 4 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1996-2009

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2009 ^p	1996– 2001	2001– 2006	2006– 2009 ^p	1996	2009 ^p
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	20 083	19 726	18 951	18 596	– 3,6	– 8,0	– 6,3	5,2	4,6
Montmagny	24 102	23 865	23 288	23 009	– 2,0	– 4,9	– 4,0	6,2	5,7
Bellechasse	33 868	33 991	33 673	33 973	0,7	– 1,9	3,0	8,8	8,4
Lévis	119 972	124 527	131 466	136 066	7,5	10,8	11,5	31,1	33,8
La Nouvelle-Beauce	30 276	31 296	31 752	32 802	6,6	2,9	10,8	7,8	8,1
Robert-Cliche	18 967	19 147	18 920	18 915	1,9	– 2,4	– 0,1	4,9	4,7
Les Etchemins	18 600	18 068	17 670	17 238	– 5,8	– 4,5	– 8,3	4,8	4,3
Beauce-Sartigan	46 992	48 836	50 082	50 576	7,7	5,0	3,3	12,2	12,5
Les Appalaches	45 571	44 045	43 515	43 224	– 6,8	– 2,4	– 2,2	11,8	10,7
Lotbinière	27 274	27 356	27 634	28 612	0,6	2,0	11,6	7,1	7,1
Chaudière-Appalaches	385 705	390 857	396 951	403 011	2,7	3,1	5,1	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	7 828 879	4,1	6,3	8,5

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1^{er} juillet 2009.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2010).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

De 2001 à 2006, la population de Chaudière-Appalaches a crû en moyenne à un taux annuel de 3,1 pour mille, une légère accélération par rapport à la période 1996-2001 (2,7 pour mille). Selon les données les plus récentes, la croissance s'est encore intensifiée entre 2006 et 2009, le taux d'accroissement annuel moyen s'élevant à 5,1 pour mille. Tout comme en 1996-2001 et en 2001-2006, la région croît toutefois plus faiblement que l'ensemble du Québec, qui affiche un taux d'accroissement de 8,5 pour mille en 2006-2009.

Lotbinière et Lévis affichent la croissance récente la plus importante, le taux d'accroissement annuel moyen y étant d'environ 11,5 pour mille entre 2006 et 2009. La Nouvelle-Beauce arrive bonne troisième avec un taux de 10,8 pour mille. Ces trois territoires ont vu leur croissance s'accroître par rapport à la période 2001-2006. Le rythme d'accroissement a été plus faible, d'environ 3 pour mille, dans Beauce-Sartigan et Bellechasse. Il s'agit d'une amélioration dans le cas de Bellechasse, qui enregistrait des pertes en 2001-2006, tandis que le bilan de Beauce-Sartigan était un peu plus favorable en 2001-2006.

Entre 2006 et 2009, la population de la MRC de Robert-Cliche est demeurée plutôt stable, tandis que les autres MRC de la région ont vu leur population décroître. Les pertes sont assez faibles dans Les Appalaches (- 2,2 pour mille), mais sont substantielles dans Les Etchemins (- 8,3 pour mille). Les MRC qui sont en décroissance en 2006-2009 ont également enregistré des pertes en 2001-2006 et, pour la plupart, en 1996-2001.

Structure par âge

La structure par âge de Chaudière-Appalaches présente des écarts mineurs avec la moyenne québécoise. En 2009, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 41,9 ans, comparativement à 41,1 ans dans l'ensemble du Québec. La part des personnes âgées de 65 ans et plus est semblable à la moyenne, à environ de 15 %, tout comme la part des jeunes de moins de 20 ans, qui est d'un peu plus de 22 %. La proportion de la population d'âge actif, les 20-64 ans (62,3 %), est très légèrement inférieure à la moyenne québécoise (62,8 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2009^a

	Groupe d'âge				Total	%			Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus		0-19	20-64	65 et plus	
	n					%			
L'Islet	18 596	3 816	11 250	3 530	100,0	20,5	60,5	19,0	46,5
Montmagny	23 009	4 550	13 838	4 621	100,0	19,8	60,1	20,1	46,5
Bellechasse	33 973	7 562	20 684	5 727	100,0	22,3	60,9	16,9	43,3
Lévis	136 066	31 960	87 883	16 223	100,0	23,5	64,6	11,9	39,4
La Nouvelle-Beauce	32 802	8 081	20 465	4 256	100,0	24,6	62,4	13,0	38,2
Robert-Cliche	18 915	4 399	11 496	3 020	100,0	23,3	60,8	16,0	41,1
Les Etchemins	17 238	3 552	10 337	3 349	100,0	20,6	60,0	19,4	45,9
Beauce-Sartigan	50 576	11 775	31 664	7 137	100,0	23,3	62,6	14,1	40,2
Les Appalaches	43 224	8 217	25 863	9 144	100,0	19,0	59,8	21,2	47,6
Lotbinière	28 612	6 788	17 669	4 155	100,0	23,7	61,8	14,5	41,1
Chaudière-Appalaches	403 011	90 700	251 149	61 162	100,0	22,5	62,3	15,2	41,9
Ensemble du Québec	7 828 879	1 739 194	4 919 274	1 170 411	100,0	22,2	62,8	14,9	41,1

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2010).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec une population dont l'âge médian est inférieur à 40 ans en 2009, Lévis et La Nouvelle-Beauce apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. La part des personnes âgées y est respectivement de 11,9 % et de 13,0 %, les plus faibles de la région. La Nouvelle-Beauce se démarque également par la proportion de jeunes la plus élevée (24,5 %), tandis que Lévis compte la plus importante population d'âge actif (64,6 %). À l'opposé, la MRC des Appalaches est la plus âgée de Chaudière-Appalaches. Avec un âge médian de 47,6 ans, elle est même une des MRC les plus âgées du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (21,2 %) y sont déjà plus nombreuses que les moins de 20 ans (19,0 %), comme dans Montmagny où l'âge médian est de 46,5 ans. Ces deux groupes d'âge sont presque à parité dans L'Islet et Les Etchemins, qui affichent respectivement un âge médian de 46,5 ans et de 45,9 ans. Dans les autres MRC, celui-ci varie entre 40,2 ans et 43,3 ans.

Naissances, décès et accroissement naturel

Le nombre de naissances enregistrées dans Chaudière-Appalaches a connu une augmentation appréciable dans la deuxième moitié des années 2000. Le sommet des 10 dernières années est atteint en 2008 avec 4 706 naissances, tandis que ce nombre a été inférieur à 4 000 de 1999 à 2005. Selon les données provisoires, 4 632 bébés sont nés dans la région en 2009, un nombre légèrement inférieur à celui de 2008.

Cette récente hausse des naissances est favorisée par une légère croissance du nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds, mais elle surtout attribuable au fait que les femmes ont en moyenne un peu plus d'enfants depuis quelques années. L'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,65 enfant par femme en 2004 à 1,88 en 2009. Depuis le début des années 2000, Chaudière-Appalaches affiche une fécondité supérieure à la moyenne québécoise. Celle-ci est de 1,73 enfant par femme en 2009.

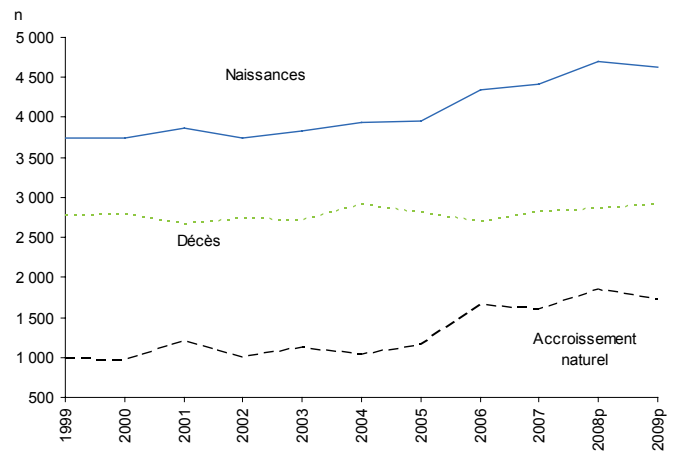
Le nombre de décès est demeuré plus stable au cours de la dernière décennie. En 2009, 2 912 décès ont été enregistrés dans la région, ce nombre ayant varié entre 2 650 et 2 900 depuis le début des années 2000. Comme le nombre de décès a peu changé et que les naissances ont augmenté, l'accroissement naturel, soit l'excédent des naissances sur les décès, a pris de l'ampleur : après avoir fluctué autour de 1 000 personnes annuellement de 1999 à 2005, il a culminé à 1 845 en 2008. Il représente 1 721 personnes en 2009.

En 2009, du fait d'une population plus âgée, les décès surpassent légèrement les naissances dans les MRC de L'Islet, de Montmagny, des Etchemins et des Appalaches (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). L'accroissement naturel est positif dans les autres MRC de la région. Par rapport à la taille de sa population, c'est dans La Nouvelle-Beauce que l'apport de l'accroissement naturel à la croissance démographique est le plus important.

Migration interrégionale

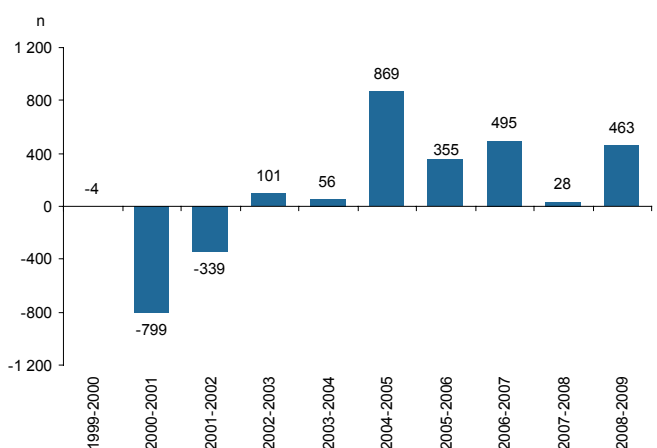
Chaudière-Appalaches était déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec au début des années 2000, mais elle enregistre des gains pour une septième année consécutive en 2008-2009. L'ampleur des gains varie toutefois grandement d'une année à l'autre. L'année 2004-2005 est celle où le solde migratoire interrégional a été le plus important (+ 869 personnes), tandis qu'il a été pratiquement nul en 2003-2004 et 2007-2008. Les gains représentent 463 personnes en 2008-2009.

Figure 2.1
Naissances, décès et accroissement naturel, Chaudière-Appalaches, 1999-2009



Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.2
Solde migratoire interrégional, Chaudière-Appalaches, 1999-2000 à 2008-2009



Note : Les données de 2005-2006 à 2007-2008 ont été révisées.

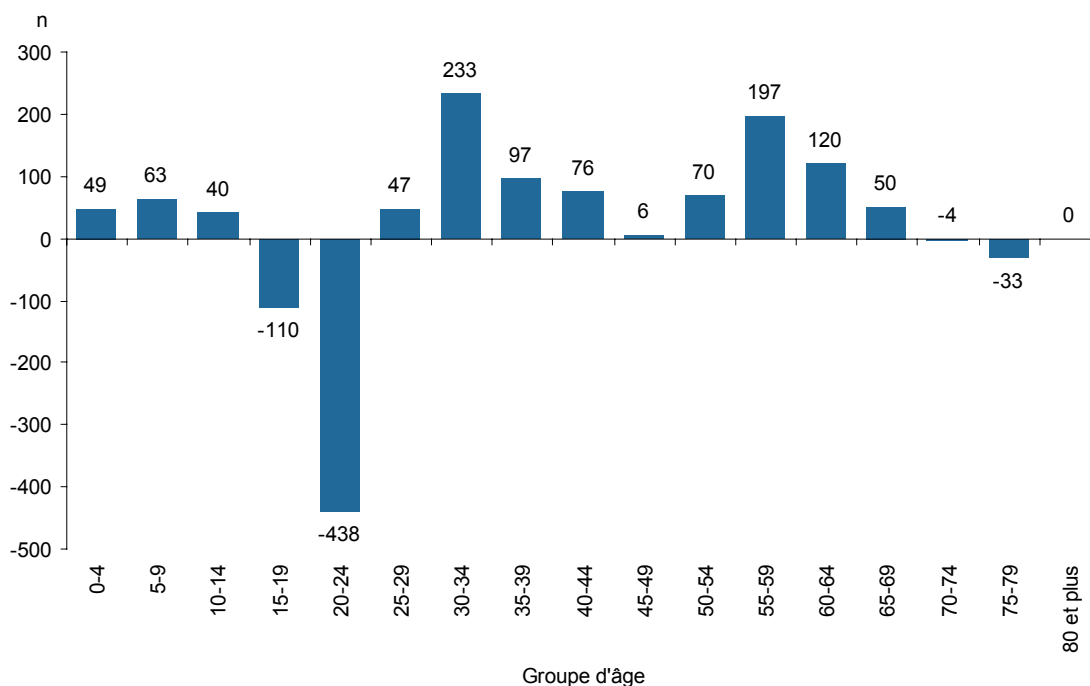
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le profil migratoire par groupe d'âge montre qu'en 2008-2009, la région a enregistré des pertes chez les 20-24 ans (- 438) et, dans une moindre mesure, chez les 15-19 ans (- 110). Ces déficits ont cependant été compensés par des gains dans les autres groupes d'âge. Les soldes positifs chez les 25-44 ans et chez les moins de 15 ans illustrent que la région bénéficie d'une migration familiale, tandis que les gains chez les 50-64 ans reflètent l'attraction que la région exerce sur les jeunes retraités.

La Capitale-Nationale est de loin la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. En 2008-2009, environ la moitié des mouvements migratoires, qu'il s'agisse des entrées ou des sorties, ont impliqué cette région voisine. Depuis le début des années 2000, ces échanges ont plus souvent profité à la Capitale-Nationale. Ils ont toutefois été assez équilibrés en 2008-2009, entraînant des pertes minimales pour Chaudière-Appalaches (- 47 personnes). Les déficits ont été un peu plus importants vis-à-vis de Montréal (- 73) et du Centre-du-Québec (- 89). En contrepartie, Chaudière-Appalaches enregistre des gains dans ses échanges avec la plupart des autres régions, notamment la Montérégie (+ 159), le Bas-Saint-Laurent (+ 152) et l'Estrie (+89).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2008-2009, cinq des dix MRC de la région affichent des soldes migratoires internes négatifs, soit L'Islet, Montmagny, Robert-Cliche, Les Etchemins et Beauce-Sartigan (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Toutes proportions gardées, la MRC des Etchemins est celle où l'ampleur des pertes est la plus grande. Parmi les MRC qui présentent un solde migratoire positif, Lotbinière est celle où les gains sont les plus importants en 2008-2009.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Chaudière-Appalaches, 2008-2009

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	152	4	594	6,5	6	442	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	43	8	257	2,8	8	214	2,4
Capitale-Nationale	– 47	1	4 557	49,5	1	4 604	52,7
Mauricie	40	7	260	2,8	7	220	2,5
Estrie	89	5	593	6,4	5	504	5,8
Montréal	– 73	3	645	7,0	2	718	8,2
Outaouais	– 13	13	124	1,3	12	137	1,6
Abitibi-Témiscamingue	26	15	84	0,9	15	58	0,7
Côte-Nord	45	10	185	2,0	11	140	1,6
Nord-du-Québec	17	16	34	0,4	16	17	0,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20	12	137	1,5	13	117	1,3
Chaudière-Appalaches
Laval	8	14	91	1,0	14	83	0,9
Lanaudière	15	11	172	1,9	10	157	1,8
Laurentides	70	9	234	2,5	9	164	1,9
Montérégie	159	2	750	8,2	3	591	6,8
Centre-du-Québec	– 89	6	485	5,3	4	574	6,6
Total	463	...	9 201	100,0	...	8 738	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

3. Marché du travail

Indicateurs de l'emploi et du chômage

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Contrairement à la majorité des régions, la Chaudière-Appalaches bénéficie d'une légère hausse de l'emploi en 2009 (+ 1 300), soit de 0,6 %. L'emploi se fixe, ainsi, à 208 100, soit 5,4 % de l'emploi au Québec. En ce qui concerne le taux d'emploi, il reste stable en 2009, l'emploi et la population en âge de travailler ayant augmenté au même rythme (+ 0,6 %). Il s'agit du deuxième taux d'emploi le plus élevé parmi les régions.

Les travailleurs âgés de 15-29 ans (+ 2 600) et les hommes (+ 1 900) sont les grands gagnants de la création nette d'emplois, tandis que les femmes et les 30 ans et plus accusent une perte. Par ailleurs, la Chaudière-Appalaches se distingue au Québec pour avoir la proportion la plus forte des 15-29 ans dans l'emploi en 2009 (27,1 %). Le secteur des services enregistre 6 600 nouveaux emplois, alors que celui des biens en perd 5 300.

En 2009, la croissance de l'emploi est due à l'emploi à temps partiel (+ 2 100), celui à temps plein ayant légèrement reculé. Ainsi, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région s'accroît de 0,9 point de pourcentage, à 19,5 %.

Le taux de chômage croît de 0,9 point en 2009 en raison de la hausse de la population active (+ 1,7 %) supérieure à celle de l'emploi. Malgré cela, le taux de chômage de la région est le deuxième plus faible de toutes les régions administratives du Québec. Par ailleurs, le nombre de chômeurs augmente de 2 200 en 2009.

Tableau 3.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches, 2005-2009

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009
Population active	k	220,4	219,8	219,8	217,6	221,2
Emploi	k	206,2	207,0	206,7	206,8	208,1
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	169,5	172,8	167,8	168,3	167,5
Emploi à temps partiel	k	36,7	34,2	38,9	38,5	40,6
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	60,8	52,4	58,2	53,8	56,4
30 ans et plus	k	145,5	154,6	148,5	152,9	151,7
Sexe						
Hommes	k	114,6	111,0	110,6	107,8	109,7
Femmes	k	91,7	96,0	96,1	99,0	98,4
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	76,5	75,0	70,9	74,4	69,1
Secteur des services	k	129,7	132,0	135,9	132,4	139,0
Chômeurs	k	14,2	12,8	13,1	10,9	13,1
Taux d'activité	%	68,4	67,7	67,1	66,0	66,6
Taux de chômage	%	6,4	5,8	6,0	5,0	5,9
Taux d'emploi	%	64,0	63,7	63,1	62,7	62,7
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,8	16,5	18,8	18,6	19,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le taux d'activité se fixe à 66,6 % en 2009, ce qui est plus élevé que le taux moyen de l'ensemble des régions (65,2 %). Il est en hausse de 0,6 point par rapport à 2008, la croissance de la population active étant supérieure à celle de la population en âge de travailler.

Entre 2005 et 2009, l'emploi dans Chaudière-Appalaches augmente de 1 900 (+ 0,9 %). Une croissance de 46 800 emplois est enregistrée sur la période 1987-2009. La Chaudière-Appalaches qui était en 1987 au quatrième rang, en termes de nombre d'emplois, se trouve en 2009 au sixième parmi toutes les régions du Québec. Sa part dans l'emploi total a peu changé durant cette période (+ 0,1 point).

Nombre et taux de travailleurs

par Francine Chercuitte, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2009, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée dans Chaudière-Appalaches. D'une part, les territoires supralocaux de La Nouvelle-Beauce (+ 1,0 %), de Lévis (+ 0,7 %), de Bellechasse (+ 0,6 %) et de Lotbinière (+ 0,4 %) se distinguent en affichant une hausse de nombre de travailleurs de 25 à 64 ans. Tous, sauf Lotbinière, enregistrent un taux de croissance supérieur à la moyenne québécoise (+ 0,5 %). Dans le cas de La Nouvelle-Beauce, de Lévis et de Lotbinière, il s'agit de la douzième hausse annuelle consécutive. D'autre part, les autres territoires observent une baisse du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans. Les plus fortes diminutions sont notées dans Les Etchemins (- 2,0 %) et Montmagny (- 1,6 %).

Tableau 3.2

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et TE de Chaudière-Appalaches, ensemble du Québec, 2008-2009

	Nombre			Taux		
	2008 ^p	2009 ^p	Var. (%) 09/08	2008 ^p	2009 ^p	Var. (%) 09/08
L'Islet	7 354	7 294	- 0,8	71,2	71,2	0,1
Montmagny	8 913	8 769	- 1,6	69,9	69,7	- 0,3
Bellechasse	14 459	14 544	0,6	78,0	77,8	- 0,2
Lévis	63 754	64 180	0,7	81,1	80,7	- 0,3
La Nouvelle-Beauce	15 106	15 256	1,0	82,3	83,1	0,8
Robert-Cliche	7 840	7 768	- 0,9	77,1	75,6	- 1,5
Les Etchemins	6 503	6 373	- 2,0	68,2	68,3	0,1
Beauce-Sartigan	21 127	20 975	- 0,7	74,7	74,3	- 0,4
Les Appalaches	15 965	15 861	- 0,7	68,2	67,6	- 0,5
Lotbinière	12 281	12 334	0,4	78,4	77,3	- 1,1
Chaudière-Appalaches	173 302	173 354	0,0	76,8	76,5	- 0,3
Ensemble du Québec	3 195 858	3 212 724	0,5	72,6	72,5	- 0,1

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère du Revenu du Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il est en baisse dans tous les territoires supralocaux, à l'exception de La Nouvelle-Beauce (+ 0,8 point), de L'Islet (+ 0,1 point) et Les Etchemins (+ 0,1 point). Par ailleurs, seules L'Islet (71,2 %), Montmagny (69,7 %), Les Etchemins (68,3 %) et Les Appalaches (67,6 %) présentent un taux inférieur à celui de la moyenne du Québec (72,5 %). En revanche, c'est dans La Nouvelle-Beauce (83,1 %) et dans Lévis (80,7 %) que les plus forts taux de la région sont observés. Notons que le troisième plus haut taux de travailleurs des TE et MRC du Québec est détenu par La Nouvelle-Beauce.

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2008, le produit intérieur brut (PIB) aux prix de base en dollars courants s'élève à 13,1 G\$ en Chaudière-Appalaches. Cette production représente 4,6 % du PIB du Québec, ce qui en fait la cinquième région en importance à ce chapitre, après les Laurentides et devant Laval.

La croissance économique en 2008 dans cette région présente un taux de 4,8 %, un taux un peu plus élevé que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années (+ 4,1 %). L'économie du Québec croît de 2,0 % en 2008, soit de façon moins rapide. La région de Chaudière-Appalaches se trouve ainsi en septième place parmi les 17 régions administratives au titre de la croissance économique en 2008, après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et devant la Mauricie.

Produit intérieur brut par industrie

Les bons résultats économiques obtenus en 2008 proviennent un peu plus des industries productrices de biens (+ 5,9 %) que des industries des services (+ 3,9 %), bien que ces dernières fassent leur part. Au cours des quatre dernières années, les industries des services affichent un TCAM de 5,8 % contre 1,9 % pour les industries productrices de biens. Avec un PIB de 7,6 G\$, le secteur des services représente 58,4 % de l'économie régionale, bien en deçà de la moyenne québécoise de 70,1 %. La région est en fait largement tributaire de l'industrie de la fabrication, qui constitue 28,6 % de sa production totale.

Toutes les industries des services sont à la hausse en 2008. En tête d'affiche se trouvent les arts, les spectacles et les loisirs (+ 6,6 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 6,4 %), une des bases économiques de la région, ainsi que les autres services (+ 5,5 %). L'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 4,6 %), autre base économique de la région, connaît une bonne année. Les deux bases économiques de la région dans le secteur des services affichent de solides TCAM, soit de 5,6 % dans le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers et de 8,2 % dans l'hébergement et les services de restauration. Le commerce de gros (+ 4,5 %), après être demeuré au même niveau en 2007, de même que les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 4,3 %) poursuivent sur leur lancée.

Avec un PIB de 5,4 G\$, les industries productrices de biens occupent 41,6 % de l'économie régionale, proportion supérieure à la moyenne québécoise (29,9 %). En 2008, les bases économiques de la région évoluent différemment. Parmi les principales, l'industrie de la fabrication de produits en bois régresse de 12,9 % et celle de meubles et de produits connexes, de 10,7 %. Ces deux industries diminuent au cours des quatre dernières années et montrent ainsi des décroissances annuelles moyennes respectives de 11,1 % et de 6,8 %. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage augmente de 3,0 %, et celle de la fabrication d'aliments, de 5,1 %. La fabrication de produits métalliques croît de 7,2 %, tandis que celle de produits en plastique et en caoutchouc se rétracte de 5,0 %. L'industrie de la fabrication montre une croissance de 4,4 % en 2008, taux appréciable en regard du TCAM de 0,4 %. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière chute de 44,8 %, ce qui constitue une deuxième année consécutive en baisse, et même en forte baisse.

À l'instar du Québec, la part des industries productrices de biens en 2008 demeure en deçà de celle de 2004 dans la région de Chaudière-Appalaches, malgré que cette part s'apprécie d'un peu moins qu'un demi-point de pourcentage en 2007 et 2008, regagnant ainsi du terrain. Plus précisément, ces industries représentent 41,6 % du PIB en 2008 comparativement à 45,3 % en 2004. Au Québec, cette part est de 29,9 % en 2008 contre 31,9 % en 2004.

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Chaudière-Appalaches, 2007-2008

	2007 ^{er}	2008 ^e	Part de l'industrie en 2008	Variation annuelle moyenne	Variation 2008/2007
	k\$			2008/2004	
				%	
Ensemble des industries	12 478 367	13 071 698	100,0	4,1	4,8
Secteur de production de biens	5 135 332	5 439 736	41,6	1,9	5,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	601 489	583 003	4,5	-0,7	-3,1
Cultures agricoles et élevage	486 357	501 117	3,8	0,4	3,0
Foresterie et exploitation forestière	79 750	44 039	0,3	-13,3	-44,8
Pêche, chasse et piégeage	X	X
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	X	X
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	53 110	62 767	0,5	3,5	18,2
Services publics	X	X
Construction	X	X
Fabrication	3 574 121	3 732 694	28,6	0,4	4,4
Fabrication d'aliments	474 980	499 210	3,8	4,5	5,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	29 643	32 384	0,2	1,6	9,2
Usines de textiles et de produits textiles	X	X
Fabrication de vêtements	X	X
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	X	X
Fabrication de produits en bois	470 334	409 641	3,1	-11,1	-12,9
Fabrication du papier	X	X
Impression et activités connexes de soutien	X	X
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	X	X
Fabrication de produits chimiques	X	X
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	10 666	287 626	2,2	0,0	-5,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	X	X
Première transformation des métaux	X	X
Fabrication de produits métalliques	354 956	380 476	2,9	7,9	7,2
Fabrication de machines	199 122	X
Fabrication de produits informatiques et électroniques	X	X
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	X	X
Fabrication de matériel de transport	X	X
Fabrication de meubles et de produits connexes	312 340	278 987	2,1	-6,8	-10,7
Activités diverses de fabrication	X	X
Secteur des services	7 343 035	7 631 961	58,4	5,8	3,9
Commerce de gros	544 149	568 500	4,3	9,8	4,5
Commerce de détail	832 188	862 533	6,6	6,5	3,6
Transport et entreposage	517 823	518 357	4,0	5,5	0,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	185 383	188 247	1,4	11,7	1,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 278 240	2 424 644	18,5	5,6	6,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	254 008	265 029	2,0	8,2	4,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	188 997	195 147	1,5	3,1	3,3
Services d'enseignement	615 068	629 483	4,8	3,4	2,3
Soins de santé et assistance sociale	874 811	878 824	6,7	4,3	0,5
Arts, spectacles et loisirs	56 067	59 764	0,5	2,7	6,6
Hébergement et services de restauration	353 913	370 094	2,8	8,2	4,6
Autres services, sauf les administrations publiques	249 340	263 126	2,0	3,1	5,5
Administrations publiques	393 050	408 215	3,1	6,2	3,9

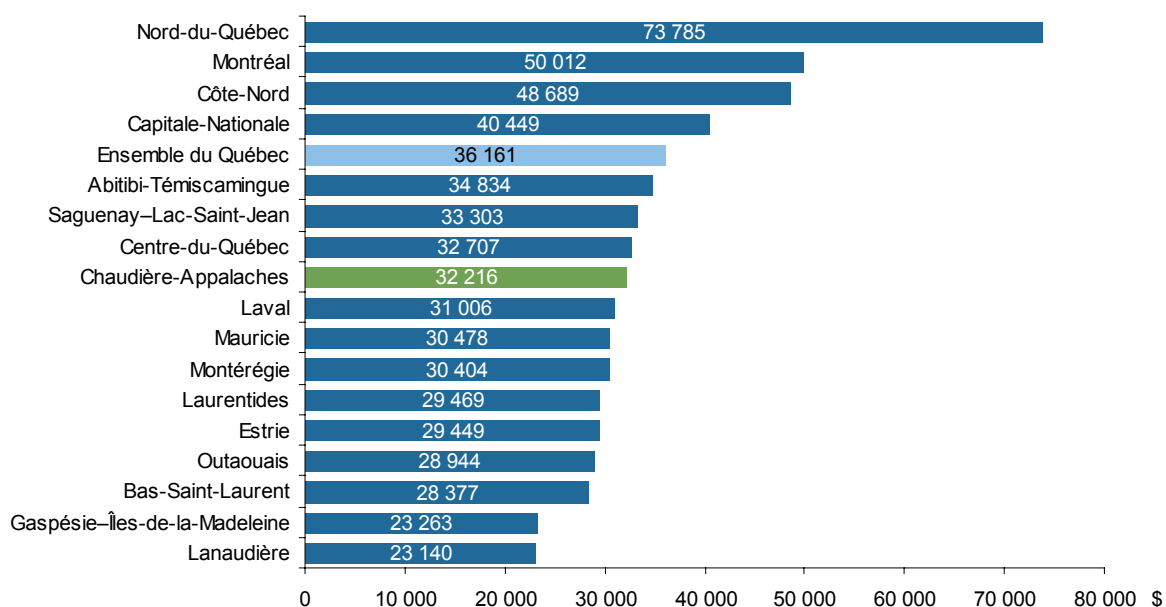
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère du Revenu du Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de Chaudière-Appalaches figure au huitième rang parmi les régions administratives du Québec en 2009. En effet, le PIB par habitant atteint 32 216 \$, après une diminution de 1,5 % par rapport à 2008 à cause d'une baisse de sa production couplée à une augmentation de sa population. Au Québec, le PIB par habitant se replie de 1,4 % et s'établit à 36 161 \$ en 2009. Au Québec, la baisse de la production est toutefois moins importante qu'en Chaudière-Appalaches, mais le repli de son PIB par habitant est semblable en raison d'une croissance supérieure de sa population.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2009



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère du Revenu du Québec; Pêches; Océans Canada et Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Francine Chercuitte, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après deux années de croissance, le revenu personnel par habitant dans Chaudière-Appalaches décroît de 0,2 % en 2009 pour s'établir à 31 599 \$. Une baisse de 4,7 % des revenus de placement conjuguée avec un faible recul des revenus d'emploi (-0,2 %) expliquent le ralentissement. Par ailleurs, le revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers soustrait des impôts directs et des cotisations sociales, croît de 1,5 % en 2009 pour atteindre 24 725 \$. À cet égard, la région de Chaudière-Appalaches occupe le dixième rang parmi les 17 régions administratives, devant Lanaudière (24 619 \$) et derrière l'Abitibi-Témiscamingue (25 192 \$).

La progression du revenu disponible par habitant de Chaudière-Appalaches s'explique par l'augmentation des transferts publics (+ 5,0 %) et par la hausse (+ 3,8 %) des revenus des entreprises individuelles. Les résidents de Chaudière-Appalaches reçoivent moins de transferts des administrations publiques (5 555 \$) que ceux du Québec (5 674 \$). Les transferts se sont élevés dans la région en raison de la hausse de plus de 4,0 % des prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada. La région a observé une légère augmentation des prestations d'aide sociale (+ 2,9 %) cependant moins importante que dans l'ensemble du Québec (+ 3,4 %). Les prestations d'assurance-emploi ont progressé de 30,2 %, signe que les résidents à la recherche d'un emploi ont augmenté en 2009. Davantage de résidents ont été en emploi,

mais leur salaire hebdomadaire moyen (670,52 \$) est resté inférieur à la rémunération québécoise (737,76 \$). Cette différence se répercute sur le revenu d'emploi par habitant de la région (22 680 \$) qui est en deçà de la moyenne québécoise (24 216 \$).

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2009

	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2008 ^r	2009 ^p	Variation 09/08	2008 ^r	2009 ^p	Variation 09/08
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Revenu d'emploi	22 720	22 680	- 0,2	23 930	24 216	1,2
Revenu de placement	3 449	3 286	- 4,7	3 919	3 582	- 8,6
Transferts des administrations publiques	5 289	5 555	5,0	5 546	5 674	2,3
Autres sources de revenu	80	77	- 4,5	155	151	- 2,4
Revenu personnel	31 538	31 599	0,2	33 550	33 623	0,2
<i>Moins :</i>						
Impôts, cotisations et autres transferts	7 189	6 874	- 4,4	7 900	7 592	- 3,9
<i>Égale :</i>						
Revenu personnel disponible	24 349	24 725	1,5	25 650	26 031	1,5

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

L'augmentation du revenu personnel disponible par habitant observée dans Chaudière-Appalaches se reflète dans la majorité des territoires supralocaux. Cependant, seule Lévis (+ 4,0 %) connaît une croissance supérieure à celle notée au Québec (+ 1,5 %). Deux territoires présentent un revenu personnel disponible plus élevé que la moyenne québécoise, soit Lévis (28 666 \$) et La Nouvelle-Beauce (25 585 \$). À l'inverse, Lotbinière (- 1,8 %), Beauce-Sartigan (- 0,8 %) et Les Etchemins (- 0,1 %) affichent une baisse du revenu personnel disponible. Le revenu personnel disponible dans Les Etchemins (19 307 \$) est le plus bas de la région et parmi les plus faibles du Québec.

Les transferts des administrations publiques profitent davantage aux résidents de Bellechasse, Les Appalaches, Les Etchemins et Montmagny. En 2009, ces MRC ont reçu plus de 6 200 \$ par habitant des administrations publiques. Le montant de transfert public perçu par habitant (4 793 \$) dans la MRC de Lévis est le plus bas de la région et parmi les plus faibles du Québec. Cependant, Lévis et Les Etchemins sont les territoires de Chaudière-Appalaches où les transferts publics ont augmenté le plus en 2009, soit de 6,3 %. La progression des prestations d'assurance-emploi explique en bonne partie cette hausse, en particulier dans Lévis.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2009

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2008 ^r	2009 ^p	Var. 09/08	2008 ^r	2009 ^p	Var. 09/08	2008 ^r	2009 ^p	Var. 09/08
	\$/hab		%	\$/hab		%	\$/hab		%
L'Islet	25 728	25 564	- 0,6	20 405	20 522	0,6	6 038	6 232	3,2
Montmagny	27 160	26 905	- 0,9	21 348	21 406	0,3	6 245	6 555	5,0
Bellechasse	29 904	29 970	0,2	23 376	23 668	1,3	5 463	5 711	4,5
Lévis	36 863	37 575	1,9	27 567	28 666	4,0	4 508	4 793	6,3
La Nouvelle-Beauce	32 753	32 453	- 0,9	25 505	25 585	0,3	5 125	5 390	5,2
Robert-Cliche	28 407	28 289	- 0,4	22 477	22 604	0,6	5 516	5 793	5,0
Les Etchemins	24 230	23 986	- 1,0	19 330	19 307	- 0,1	5 954	6 328	6,3
Beauce-Sartigan	30 280	29 724	- 1,8	23 829	23 630	- 0,8	5 213	5 503	5,6
Les Appalaches	26 884	26 652	- 0,9	21 356	21 377	0,1	6 512	6 724	3,3
Lotbinière	30 073	29 389	- 2,3	23 740	23 310	- 1,8	5 416	5 645	4,2

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Exportations

par Pierre Lachance, Direction des statistiques économiques et du développement durable

Après avoir connu deux hausses de suite en 2004 (+ 5,0 %) et en 2005 (+ 1,3 %), les exportations internationales de biens réalisées par la région accusent deux reculs successifs en 2006 (– 0,9 %) et en 2007 (– 11,4 %). Dans l'ensemble du Québec, la valeur des marchandises exportées vers d'autres pays régresse de 0,2 % en 2007 et, sur les 70,8 G\$ de biens exportés par le Québec en 2007 – dont 3,4 G\$ ne peuvent être répartis régionalement – 2,4 G\$ sont attribuables aux 504 établissements exportateurs de la Chaudière-Appalaches. La part relative de la région dans les exportations du Québec a fléchi au cours des dernières années, passant de 4,1 % en 2003 à 3,8 % en 2006, puis à 3,4 % en 2007.

Les États-Unis sont la principale destination des exportations de la Chaudière-Appalaches. En 2007, les exportations de biens vers ce pays se chiffrent à 2,1 G\$, soit 87,6 % de la valeur exportée. Plus précisément, 52,9 % de cette valeur totale sont expédiés sur la Côte-Est¹ des États-Unis. Par ailleurs, les établissements de la région exportent davantage de biens vers l'Europe. Ainsi, les exportations vers cette région du monde sont passées de 39,2 M\$ en 2002 à 120,4 M\$ (4,5 % du total) en 2006, mais elles se sont repliées à 90,5 M\$ (part de 3,8 %) en 2007.

Tableau 5.1

Valeur et proportion des marchandises exportées selon la destination, Chaudière-Appalaches, 2003-2007

	2003 ^r	2004 ^r	2005 ^r	2006 ^r	2007	TCAM1 2007/2003
	M\$					%
Amérique du Sud ²	5,0	11,0	11,8	14,3	28,6	54,3
Mexique	5,2	5,5	13,6	10,6	13,1	26,1
États-Unis	2 379,1	2 511,5	2 503,4	2 387,6	2 098,7	– 3,1
Japon	33,1	8,8	6,8	x	5,7	– 35,5
Union européenne ³	42,7	44,8	85,9	120,4	90,5	20,6
Autres	99,8	111,0	106,6	x	158,1	12,2
Total	2 564,9	2 692,6	2 728,1	2 703,4	2 394,7	– 1,7

1. Taux de croissance annuel moyen.

2. L'Amérique du Sud comprend les pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyane, Îles Falkland (Malvinas), Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela.

3. L'Union européenne correspond aux pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guyane française, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens.

Compilation : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Sur le plan méthodologique, il importe de préciser que la répartition des exportations par région se fait selon le lieu de résidence de l'établissement exportateur, et non selon l'origine du fabricant ou du producteur. De plus, les exportations d'une région dirigées vers les autres provinces canadiennes ne sont pas couvertes par le Registre des exportateurs canadiens.

1. Côte-Est des États-Unis : Connecticut, Delaware, District de Columbia, Maine, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Caroline du Nord, Pennsylvanie, Rhode Island, Vermont, Virginie, Virginie occidentale.

6. Industrie manufacturière

par Mario Ringuette, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Bien qu'en perte de vitesse depuis quelques années, le secteur manufacturier reste tout de même un des acteurs importants de l'économie du Québec et de ses régions. En 2008, le secteur manufacturier représente le sixième de l'activité économique québécoise avec 16,6 % du produit intérieur brut (estimé au prix de base en dollars courants). Cette proportion varie cependant fortement d'une région à l'autre et vient, par conséquent, moduler l'impact induit par d'importants changements dans le secteur manufacturier sur l'ensemble de l'économie régionale. Dans la région Chaudière-Appalaches, les établissements manufacturiers génèrent de façon directe 28,6 % de l'activité économique régionale.

Emploi total du secteur manufacturier

En 2008, le nombre d'emplois total dans le secteur manufacturier de la région Chaudière-Appalaches s'est presque stabilisé pour se situer à 38 463. Il y a eu en fait une très légère diminution par rapport à 2007, évaluée à 0,3 %. Certains sous-secteurs se démarquent toutefois par la création nette d'emploi, comme c'est le cas par exemple pour la fabrication d'aliments (+ 12,3 %) et des produits métalliques (+ 2,2 %). Au Québec, la réduction des effectifs manufacturiers totaux a été de 3,9 %.

Tableau 6.1

Emploi total dans le secteur manufacturier, par sous-secteur du SCIAN, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2004-2008

Sous-secteur du SCIAN	2004	2005	2006	2007	2008	Variation	TCAM ¹
						2008/2007	2008/2004
						%	
	n						
Chaudière-Appalaches	43 550	41 164	39 022	38 577	38 463	- 0,3	- 3,1
Aliments	5 720	6 217	5 658	5 737	6 444	12,3	3,0
Boissons et produits du tabac	90	48	x	58	47	- 19,0	- 15,0
Usines de textiles	x	x	x	x	x	x	x
Usines de produits textiles	x	x	x	147	x	x	x
Vêtements	x	x	x	x	x	x	x
Produits en cuir et produits analogues	F	F	F	F	F	F	F
Produits en bois	6 939	6 822	6 613	5 674	5 558	- 2,0	- 5,4
Papier	x	x	x	x	x	x	x
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	x	x	x	x
Produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x
Produits chimiques	x	x	x	x	x	x	x
Produits en caoutchouc et en plastique	3 085	2 795	2 789	2 894	2 640	- 8,8	- 3,8
Produits minéraux non métalliques	x	x	x	x	x	x	x
Première transformation des métaux	x	x	x	x	x	x	x
Produits métalliques	4 948	4 796	4 949	5 301	5 415	2,2	2,3
Machines	2 019	2 075	1 992	2 117	x	x	x
Produits informatiques et électroniques	x	x	x	x	x	x	x
Matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de transport	3 560	x	2 884	x	x	x	x
Meubles et produits connexes	7 274	5 812	5 745	5 370	5 002	- 6,9	- 8,9
Activités diverses de fabrication	x	x	x	x	x	x	x
Ensemble du Québec	500 675	482 821	466 581	451 125	433 510	- 3,9	- 3,5

1. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière, 2004-2008.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Malgré la quasi-stabilisation des effectifs manufacturiers dans la région Chaudière-Appalaches en 2008, on observe globalement une tendance à la baisse depuis 2004. En quatre ans, l'emploi a diminué en moyenne de 3,1 % annuellement, soit à un taux plus faible que l'ensemble des régions québécoises. En effet, pour le total du Québec, la baisse a été de 3,5 % par année en moyenne au cours de la même période.

Revenus totaux dans le secteur manufacturier

Les revenus totaux¹ des établissements manufacturiers de la région Chaudière-Appalaches sont fortement en croissance en 2008 pour s'élever à 20,9 G\$. La hausse, de l'ordre de 2,8 G\$ ou 15,7 %, a été de beaucoup plus rapide que la moyenne québécoise (+ 2,5 %).

Parmi les sous-secteurs qui ont contribué à cette progression, citons entre autres les produits métalliques et les aliments. Par contre, d'autres sous-secteurs ont ralenti la hausse des revenus totaux manufacturiers, tels les produits en bois, les produits en caoutchouc et en plastique ainsi que les produits du meuble, pour ne nommer que ceux-là.

Depuis 2004, la croissance des revenus s'avère relativement élevée. Le taux de croissance annuel moyen est de 8,1 %, nettement supérieur à celui de l'ensemble des régions québécoises, évalué à 2,0 %.

Tableau 6.2

Revenus totaux dans le secteur manufacturier, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2004-2008

Sous-secteur du SCIAN	2004	2005	2006	2007	2008	Variation	TCAM ¹
						2008/2007	2008/2004
						%	
	k\$						
Chaudière-Appalaches	15 273 987	17 973 611	18 350 288	18 057 607	20 884 222	15,7	8,1
Aliments	2 233 233	2 145 527	2 066 814	2 274 297	2 355 325	3,6	1,3
Boissons et produits du tabac	3 863	4 745	x	6 081	6 086	0,1	12,0
Usines de textiles	x	x	x	x	x	x	x
Usines de produits textiles	x	x	x	15 971	x	x	x
Vêtements	x	x	x	x	x	x	x
Produits en cuir et produits analogues	3 053	2 569	2 049	1 956	2 069	5,8	-9,3
Produits en bois	1 611 963	1 626 214	1 515 447	1 326 368	1 201 083	-9,4	-7,1
Papier	x	x	x	x	x	x	x
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	x	x	x	x
Produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x
Produits chimiques	x	x	x	x	x	x	x
Produits en caoutchouc et en plastique	547 395	551 234	583 957	610 773	522 546	-14,4	-1,2
Produits minéraux non métalliques	x	x	x	x	x	x	x
Première transformation des métaux	x	x	x	x	x	x	x
Produits métalliques	1 020 155	1 164 718	1 203 823	1 304 158	1 406 158	7,8	8,4
Machines	339 909	378 511	392 651	379 305	x	x	x
Produits informatiques et électroniques	x	x	x	x	x	x	x
Matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	x	x	x	x
Matériel de transport	693 977	x	631 917	x	x	x	x
Meubles et produits connexes	766 160	668 679	648 941	598 585	586 105	-2,1	-6,5
Activités diverses de fabrication	x	x	x	x	x	x	x
Ensemble du Québec	147 470 739	152 348 158	157 670 122	155 681 738	159 515 688	2,5	2,0

1. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière, 2004-2008.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. Globalement, les revenus totaux comprennent les revenus provenant de la vente des biens fabriqués, de biens achetés pour la revente tels quels, et revenus de location, d'exploitation et de placements.

7. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

7.1 Investissements

Selon les perspectives 2010, les dépenses en immobilisation de la région de Chaudière-Appalaches diminuent de 4,3 % par rapport à 2009 pour s'établir à 2,5 G\$. La région, qui représente 4,0 % de l'investissement au Québec, fait donc moins bien que la moyenne provinciale (+ 3,6 %) en termes de croissance annuelle.

Tableau 7.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Chaudière-Appalaches, 2006-2010²

	2006	2007 [*]	2008	2009	2010	Variation 2010/2009	Part relative dans la région (2010)	Part relative dans le Québec (2010)
	k\$					%		
Production de biens	853 930	650 145	682 707	517 896	439 698	- 15,1	17,5	3,3
Production de services	774 467	1 033 744	1 129 909	1 143 262	1 091 249	- 4,5	43,4	3,8
Logement	729 777	809 605	902 662	966 716	983 723	1,8	39,1	4,8
Total	2 358 174	2 493 494	2 715 278	2 627 875	2 514 670	- 4,3	100,0	4,0
Secteur privé non résidentiel	1 219 349	1 215 385	1 165 007	957 177	901 539	- 5,8	35,9	4,5
Secteur public	409 048	468 505	647 609	703 982	629 408	- 10,6	25,0	2,9

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2006-2008 : dépenses réelles; 2009 : dépenses réelles provisoires; 2010 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

L'investissement des industries productrices de biens, qui représentent 17,5 % de l'investissement régional, est en baisse de 15,1 % pour s'établir à 439,7 M\$. Cette deuxième baisse consécutive amène le niveau d'investissement à son plus faible niveau depuis 2002. C'est la baisse marquée dans le secteur des services publics qui explique la baisse annuelle (de 119,9 M\$ en 2009 à 35,1 M\$ en 2010), car le secteur prédominant dans ces industries, la fabrication, est en croissance de 4,9 % pour atteindre 218,6 M\$.

Pour ce qui est des industries productrices de services, les dépenses en immobilisation sont en baisse de 4,5 % par rapport à 2009 pour se situer à 1,1 G\$. Malgré cette baisse, il s'agit d'un niveau historiquement élevé, puisque l'année 2010 suit deux années où de nouveaux sommets historiques ont été atteints. La hausse du secteur des administrations publiques (+ 49,8 M\$) n'a pas suffi à contrebalancer les diminutions enregistrées dans l'ensemble des autres secteurs, notamment ceux des services d'enseignement (- 45,2 M\$) et de la finance, assurances, services immobiliers et location à bail (- 31,1 M\$).

Les investissements attribuables aux logements sont quant à eux en hausse de 1,8 % en 2010 (une cinquième année de croissance consécutive) pour s'établir à 983,7 M\$. Le logement est responsable de 39,1 % de l'investissement régional.

Les investissements privés non résidentiels, responsables de 35,9 % de l'investissement de la région, s'élèvent à 901,5 M\$, en baisse de 5,8 % par rapport à 2009. Il s'agit d'une cinquième baisse consécutive pour la région après le sommet de 1,5 G\$ atteint en 2005, période pendant laquelle le poids de la région dans le total québécois est passé de 7,4 % à 4,5 %. Les investissements publics sont quant à eux en baisse de 10,6 % par rapport à 2009 pour se situer à 629,4 M\$ en 2010. Néanmoins, nonobstant les années 2008 et 2009, le niveau de ces investissements est à son plus haut depuis 1998.

7.2 Permis de bâtir

La valeur totale des permis de bâtir délivrés dans la région de Chaudière-Appalaches en 2009 a atteint 586,0 M\$, en baisse de 9,2 % par rapport à 2008. Malgré cette variation annuelle négative, le niveau de 2009 est supérieur à la moyenne quinquennale (564,2 M\$).

Tableau 7.2.1

Valeur des permis de bâtir des secteurs résidentiel et non résidentiel, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009/2008	Moyenne 2005-2009
	k\$					%	k\$
Chaudière-Appalaches	530 701	505 571	553 442	645 349	586 003	- 9,2	564 213
Résidentiel	333 597	321 385	353 513	403 624	393 962	- 2,4	361 216
Non résidentiel	197 104	184 186	199 929	241 725	192 041	- 20,6	202 997
Ensemble du Québec	11 287 982	11 878 332	12 973 354	13 806 682	12 929 699	- 6,4	12 575 210
Résidentiel	7 885 798	7 779 494	8 416 100	8 911 629	8 406 568	- 5,7	8 279 918
Non résidentiel	3 402 184	4 098 838	4 557 254	4 895 053	4 523 131	- 7,6	4 295 292

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Dans le secteur résidentiel, représentant 67,2 % de la valeur totale des permis émis, on observe une baisse en 2009 (- 2,4 %) après deux années de hausse consécutive pour se situer à 394,0 M\$. Au niveau infrarégional, on constate que le TE de Lévis est la subdivision pour laquelle la valeur des permis résidentiels émis est la plus élevée (166,6 M\$), suivi de la MRC de Beauce-Sartigan (52,7 M\$). Ensemble, ces deux régions (non limitrophes) représentent plus de la moitié de la valeur émise en 2009.

Tableau 7.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2009

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 05-09	k\$	Moyenne 05-09	k\$	Moyenne 05-09	k\$	Moyenne 05-09
L'Islet	9 207	5 140	1 545	651	223	841	2 940	1 801
Montmagny	12 158	12 176	4 203	3 730	2 698	5 767	1 241	5 362
Bellechasse	35 802	20 267	3 263	2 415	1 509	3 281	8 807	2 668
Lévis	166 555	173 131	61 617	63 841	11 610	17 270	11 086	13 573
La Nouvelle-Beauce	37 150	43 424	8 413	5 982	5 830	12 608	1 747	5 577
Robert-Cliche	8 639	9 340	952	1 789	1 264	1 652	3 138	1 170
Les Etchemins	7 151	7 143	1 490	935	1 367	2 053	3 097	2 011
Beauce-Sartigan	52 726	47 720	14 411	12 791	2 245	4 965	12 166	4 095
Les Appalaches	31 293	24 479	4 785	5 974	2 899	5 632	5 541	6 874
Lotbinière	33 281	18 396	5 933	2 522	4 796	4 108	1 225	1 058
Chaudière-Appalaches	393 962	361 216	106 612	100 632	34 441	58 177	50 988	44 188
Ensemble du Québec	8 406 568	8 279 918	2 489 522	2 320 657	827 458	905 147	1 206 151	1 069 488

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Concernant les permis de bâtir non résidentiels, ils sont en baisse de 20,6 % par rapport à 2008 pour s'établir à 192,0 M\$, une valeur inférieure à la moyenne sur cinq ans (203,0 M\$). Selon les composantes, on constate que seule la composante industrielle (dont plus du tiers est délivré dans le TE de Lévis) est en deçà de la moyenne quinquennale en 2009. La composante commerciale (également concentrée dans le TE de Lévis) est quant à elle en légère décroissance par rapport à 2008 (- 0,3 %), mais se situe à un niveau supérieur à la moyenne quinquennale (106,6 M\$ contre une moyenne de 100,6 M\$). Finalement, la composante institutionnelle est dominée par la MRC de Beauce-Sartigan (12,2 M\$), suivie de près par le TE de Lévis (11,1 M\$).

8. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2007, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans Chaudière-Appalaches (5,7 %) que dans l'ensemble du Québec (9,9 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (5,7 %). De 2003 à 2007, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,1 point), tandis qu'il diminue de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2006 seulement, le taux est en augmentation de 0,4 point, comparativement à une augmentation de 0,6 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Montmagny que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,4 %). À l'inverse, Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,8 %). Au cours de la période 2003-2007, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Les Etchemins (+ 0,7 point), Robert-Cliche (+ 0,4 point), Montmagny (+ 0,3 point), Les Appalaches (+ 0,2 point), Beauce-Sartigan (+ 0,1 point), La Nouvelle-Beauce (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Lévis (– 0,5 point), Lotbinière (– 0,3 point), L'Islet (– 0,3 point), Bellechasse (– 0,3 point).

Tableau 8.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2003-2007

	2003	2004	2005	2006	2007	Écart 2007/2003
	%					point de pourcentage
L'Islet	7,2	6,7	6,8	6,3	6,9	– 0,3
Montmagny	8,1	8,2	7,8	7,7	8,4	0,3
Bellechasse	5,9	5,8	5,1	5,3	5,5	– 0,3
Lévis	4,3	4,2	3,8	3,7	3,8	– 0,5
La Nouvelle-Beauce	4,8	4,4	4,5	4,9	4,9	0,1
Robert-Cliche	5,7	5,5	5,2	6,1	6,2	0,4
Les Etchemins	6,7	6,9	6,5	6,3	7,4	0,7
Beauce-Sartigan	6,6	6,5	5,8	5,9	6,8	0,1
Les Appalaches	7,8	8,0	7,3	7,4	8,0	0,2
Lotbinière	6,5	6,3	5,5	5,7	6,2	– 0,3
Chaudière-Appalaches	5,8	5,7	5,3	5,3	5,7	– 0,1
Ensemble du Québec	10,1	10,0	9,6	9,3	9,9	– 0,2

Source : Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2007, ce taux est 5,4 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (20,0 %) qu'en ce qui concerne les couples (3,7 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (20 %). Entre 2003 et 2007, le taux augmente de 1,2 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,1 point pour les couples. C'est Les Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2007 (26,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lévis (15,7 %).

Toujours en 2007, on dénombre dans la région 6 570 familles à faible revenu, dont 2 800 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 7 650 en 2003 à 6 450 en 2007, soit une diminution de 15,7 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 4,1 %).

Revenu médian des familles

De 2006 à 2007, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 3,0 % dans la région de Chaudière-Appalaches, soit à un rythme inférieur à celui que l'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 3,1 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent de cette croissance réelle : Bellechasse (+ 5,8 %), Montmagny (+ 4,8 %), Lévis (+ 3,7 %), La Nouvelle-Beauce (+ 3,7 %), L'Islet (+ 2,2 %), Lotbinière (+ 2,2 %), Les Appalaches (+ 2,0 %), Robert-Cliche (+ 1,5 %), Beauce-Sartigan (+ 1,4 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Les Etchemins (- 0,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2007, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 62 740 \$, comparativement à 61 780 \$ au Québec. En 2007, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Lévis (74 850 \$), La Nouvelle-Beauce (65 530 \$).

Tableau 8.2

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2006-2007

	2006	2007	Variation 2007/2006
	\$ constants de 2007		%
L'Islet	52 407	53 550	2,2
Montmagny	50 782	53 220	4,8
Bellechasse	57 891	61 270	5,8
Lévis	72 212	74 850	3,7
La Nouvelle-Beauce	63 173	65 530	3,7
Robert-Cliche	57 282	58 130	1,5
Les Etchemins	52 610	52 370	- 0,5
Beauce-Sartigan	58 298	59 090	1,4
Les Appalaches	50 782	51 800	2,0
Lotbinière	56 977	58 240	2,2
Chaudière-Appalaches	60 938	62 740	3,0
Ensemble du Québec	59 923	61 780	3,1

Source : Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2007, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (36 240 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (57 450 \$). Enfin, de 2006 à 2007, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 4,0 %.

Tableau 8.3

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2006-2007

	2006	2007	Variation 2007/2006
	\$ constants de 2007		%
Famille comptant un couple	55 251	57 450	4,0
Sans enfants	43 165	45 030	4,3
Avec 1 enfant	61 243	63 900	4,3
Avec 2 enfants	67 743	70 860	4,6
Avec 3 enfants et plus	70 993	74 020	4,3
Famille monoparentale	34 633	36 240	4,6
Avec 1 enfant	33 618	34 950	4,0
Avec 2 enfants	36 461	37 830	3,8
Avec 3 enfants et plus	37 985	39 960	5,2

Source : Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données exposées dans ce bulletin fournissent un portrait du plus haut niveau de scolarité atteint par la population de 15 ans et plus, et ce, pour l'année 2006. Les comparaisons avec les données de 2001 sont délicates étant donné les modifications sur les catégorisations et les questions dans le questionnaire du recensement entre ces deux périodes.

Selon les données du recensement de 2006, 27,8 % des personnes de 15 ans et plus de Chaudière-Appalaches ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade, une part plus élevée que dans l'ensemble du Québec (25,0 %). On s'aperçoit également que 21,7 % des individus ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou équivalent, alors qu'une faible proportion de personnes possèdent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (14,5 %). Au Québec, ces proportions sont respectivement de 22,3 % et 21,4 %.

On remarque aussi que des 159 820 hommes de 15 ans et plus de Chaudière-Appalaches, 28,2 % ne possèdent aucun diplôme, et seulement 13,5 % ont acquis un diplôme universitaire. Par contre, 23,9 % d'entre eux ont obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti d'une école de métiers. Pour les 161 610 femmes, même si 27,5 % d'entre elles ne possèdent aucun diplôme, elles ont davantage achevé leurs études menant à un diplôme collégial (19,6 %) ou universitaire (15,5 %) plutôt qu'à un certificat ou un diplôme d'apprenti d'une école de métiers (13,9 %).

À l'échelle des MRC et TE, Lévis se démarque tant par la proportion faible de personnes de 15 ans et plus sans aucun certificat, diplôme ou grade (16,7 %), que par la part élevée des individus qui possèdent un diplôme universitaire (22,7 %) ou uniquement un diplôme collégial (22,0 %). Pour Lotbinière et Bellechasse, la distinction se fait dans la forte proportion des personnes disposant d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti d'une école de métiers (21,3 % chacune). De leur côté, les MRC de L'Islet, des Etchemins et de Robert-Cliche, affichent un très faible pourcentage de personnes ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (8,2 %, 8,4 % et 8,7 % respectivement).

Tableau 9.1

Plus haut niveau de scolarité atteint pour la population de 15 ans et plus, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2006

	Total	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou équivalent		Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers		Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep		Certificat, diplôme ou grade universitaire	
		n	n	%	n	%	n	%	n	%	n
L'Islet	15 730	6 290	40,0	3 120	19,8	2 925	18,6	2 110	13,4	1 285	8,2
Montmagny	19 240	6 910	35,9	3 825	19,9	3 825	19,9	2 620	13,6	2 060	10,7
Bellechasse	27 160	8 395	30,9	5 855	21,6	5 795	21,3	4 030	14,8	3 080	11,3
Lévis	105 120	17 520	16,7	22 840	21,7	17 785	16,9	23 115	22,0	23 865	22,7
La Nouvelle-Beauce	25 350	6 635	26,2	5 940	23,4	5 115	20,2	4 555	18,0	3 100	12,2
Robert-Cliche	15 375	5 590	36,4	3 325	21,6	3 035	19,7	2 075	13,5	1 345	8,7
Les Etchemins	14 505	5 690	39,2	3 070	21,2	2 740	18,9	1 780	12,3	1 225	8,4
Beauce-Sartigan	40 375	13 940	34,5	8 790	21,8	7 335	18,2	5 530	13,7	4 780	11,8
Les Appalaches	36 535	11 390	31,2	7 960	21,8	7 415	20,3	5 935	16,2	3 830	10,5
Lotbinière	22 050	7 150	32,4	4 885	22,2	4 700	21,3	3 145	14,3	2 165	9,8
Chaudière-Appalaches	321 440	89 510	27,8	69 610	21,7	60 670	18,9	54 895	17,1	46 735	14,5
Ensemble du Québec	6 184 490	1 547 870	25,0	1 377 585	22,3	945 970	15,3	992 365	16,0	1 320 695	21,4

Note : En raison des arrondissements, le total n'égalé pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

10. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005¹.

Personnel directement affecté aux soins

En 2008-2009, on enregistre dans Chaudière-Appalaches pour la sixième année consécutive une augmentation du personnel infirmier (+ 1,4 %). Cette croissance est davantage marquée chez les infirmiers auxiliaires (+ 2,0 %) et les préposés aux bénéficiaires (+ 1,8 %) que chez les infirmiers (+ 1,0 %). Chaudière-Appalaches connaît ainsi en 2008-2009 une hausse du personnel infirmier légèrement plus faible que celle du Québec (+ 1,6 %). De surcroît, depuis 2004-2005, la région affiche une variation du personnel infirmier (+ 3,4 %) inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,4 %).

Tableau 10.1

Personnel infirmier¹, en équivalent temps complet, selon la catégorie de personnel, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2004-2005 à 2008-2009

	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Variation ² 08-09/04-05
Chaudière-Appalaches	n	3 759	3 809	3 834	3 833	3 886	3,4
Infirmiers	n	1 896	1 916	1 945	1 961	1 980	4,4
Infirmiers auxiliaires	n	690	694	692	684	698	1,2
Préposés aux bénéficiaires	n	1 173	1 199	1 197	1 187	1 208	3,0
Taux pour 100 000 habitants ^{3,r}	n pour 100 000 hab.	955	964	966	961	969	14,0
Ensemble du Québec	n	80 643	81 532	82 441	83 621	84 959	5,4
Infirmiers	n	43 122	43 412	43 733	43 723	43 559	1,0
Infirmiers auxiliaires	n	10 721	10 970	11 163	11 618	12 367	15,4
Préposés aux bénéficiaires	n	26 800	27 149	27 546	28 279	29 033	8,3
Taux pour 100 000 habitants ^{3,r}	n pour 100 000 hab.	1 070	1 075	1 080	1 088	1 096	26,0

1. En ce qui concerne le personnel infirmier, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

2. Les variations relatives au personnel de la santé sont données en pourcentage, tandis que les écarts entre les taux pour 100 000 habitants sont en points pour 100 000.

3. Calculé pour l'ensemble du personnel infirmier par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2010.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés dans Chaudière-Appalaches, en 2008-2009, il augmente pour la première fois en quatre ans et atteint 83,1 %. De plus, l'augmentation de 2,0 points s'accompagne d'un accroissement de 1,1 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, même si le taux d'occupation (84,0 %) s'accroît de 0,4 point, le nombre d'usagers (718 363) diminue de 0,6 % en 2008-2009. Par ailleurs, la stagnation du nombre de lits dressés pour les soins généraux et spécialisés dans Chaudière-Appalaches en 2008-2009 survient après deux années de hausse. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 727) est resté relativement stable en 2008-2009 (+ 0,1 %).

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, la hausse de 0,2 point du taux d'occupation des lits dressés en 2008-2009 accorde à Chaudière-Appalaches (98,6 %) un taux supérieur à celui du Québec (97,8 %). Cette augmentation s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 1,4 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,3 point en

1. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

2008-2009, alors que le nombre d'usagers (69 987) connaît une hausse de 0,3 %. Durant quatre des cinq dernières années, le nombre de lits dressés pour l'hébergement et les soins de longue durée a diminué dans Chaudière-Appalaches (– 1,7 % en 2008-2009). Au Québec, le nombre de lits dressés (40 181) diminue en 2008-2009 (– 1,2 %).

Tableau 10.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2004-2005 à 2008-2009

	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Variation ¹ 08-09/04-05	
							Région	Ensemble du Québec
Soins généraux et spécialisés								
Nombre de lits dressés	n	498	496	528	532	532	6,8	– 0,6
Taux pour 100 000 habitants ^r	n pour 100 000 hab.	127	126	133	133	133	6,0	– 7,0
Taux d'occupation	%	88,9	88,2	85,6	81,1	83,1	– 5,8	0,7
Nombre d'usagers	n	32 288	32 845	33 213	32 863	33 218	2,9	1,0
Hébergement et soins de longue durée								
Nombre de lits dressés	n	2 230	2 165	2 209	2 104	2 069	– 7,2	– 3,1
Taux pour 100 000 habitants ^r	n pour 100 000 hab.	567	548	556	528	516	– 51,0	– 32,0
Taux d'occupation	%	97,9	98,0	96,9	98,4	98,6	0,7	1,0
Nombre d'usagers	n	3 649	3 541	3 715	3 593	3 543	– 2,9	– 3,8

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Les variations relatives au nombre de lits dressés et au nombre d'usagers sont données en pourcentage, tandis que les écarts entre les taux pour 100 000 habitants et les taux d'occupation sont indiqués respectivement en points pour 100 000 et en points de pourcentage.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2010.

11. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans la région de Chaudière-Appalaches, le nombre, par habitant, d'établissements offrant les principaux types de produits culturels est assez similaire à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. On trouve notamment dans cette région 22 salles de spectacles, 28 institutions muséales, 16 librairies, 9 stations de radio et 33 écrans de cinéma répartis dans 7 cinémas ou ciné-parcs.

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2007 et 2008

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
	2007	2008		Région	Ensemble du Québec
	n	n	2008 ¹	2008	n
Centres d'artistes	2	2	3,0	0,5	0,9
Salles de spectacles	27	22	4,1	5,5	6,9
Institutions muséales ²	29	28	6,6	7,0	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	19
Bibliothèques publiques affiliées	81
Librairies	16	16	4,3	4,0	4,8
Cinémas et ciné-parcs	7	7	5,8	1,8	1,6
Écrans	33	33	4,2	8,3	10,1
Stations de radio privées et communautaires	9	9	5,6	2,3	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Comprennent les établissements qui ont répondu à l'Enquête sur la fréquentation des institutions muséales ainsi que ceux qui n'ont pas donné suite au questionnaire d'enquête. Excluent les institutions muséales fermées en 2008 ou incapables de fournir des données.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2008, le nombre de représentations en arts de la scène dans la région de Chaudière-Appalaches se situe sous la moyenne québécoise (1,1 représentation par 1 000 habitants comparativement à 2,1 au Québec). Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que la région se classe à l'avant-dernier rang pour les entrées aux spectacles payants en arts de la scène (283 par 1 000 habitants). Cette région est aussi à l'avant-dernier rang pour les entrées au cinéma (1 365 par 1 000 habitants comparativement à 2 851 dans l'ensemble du Québec), ce qui peu s'expliquer par la proximité du pôle culturel que constitue la ville de Québec située dans la région voisine (Capitale-Nationale). En considérant la population, la fréquentation pour chacune des activités culturelles mesurées est, pour la région de Chaudière-Appalaches, inférieure à celle de l'ensemble du Québec.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches, 2007 et 2008

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Québec
		2008	2007	2008	2008
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	455	1,1	1,1	2,7
Entrées	n	113 174	281,8	283,1	1,6
Assistance des cinémas					
Entrées	n	545 800	1 497,1	1 365,2	2,5
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	163 507	426,9	409,0	1,3
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	3 142,0
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs ¹	\$	10 651 535	27,08	26,64	2,1

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoides, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie**Accroissement naturel**

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail**Chômeur**

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu

par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Exportations

Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs canadiens couvre la période de 1993 à 2007. Le Registre des exportateurs est un programme de statistiques économiques de Statistique Canada qui fait partie d'un cadre plus vaste appelé le Registre des entreprises de Statistique Canada; ce dernier est un répertoire central d'information sur les entreprises qui ont des activités au Canada. Pour faire partie du Registre des exportateurs canadiens, un établissement doit avoir exporté des marchandises vers d'autres pays pour une valeur de 30 000 \$ et plus durant au moins une des années comprises entre 1993 et la dernière année où les données sont disponibles. De très petits exportateurs – ceux qui n'atteignent jamais le seuil annuel de 30 000 \$ – en sont donc exclus. Par ailleurs, les exportations de services, ainsi que les exportations d'une province dirigées vers les autres provinces canadiennes, ne sont pas couvertes par le Registre des exportateurs canadiens.

Régions d'origine et classification

La répartition par province se fait selon le lieu de résidence de l'établissement exportateur, et non selon l'origine des marchandises exportées. Les établissements sont classés conformément aux catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui englobe toutes les activités économiques et qui est commun au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Ainsi, un établissement dont l'activité principale est la production de services peut figurer au Registre des exportateurs canadiens s'il a exporté des marchandises, mais il sera classé dans une catégorie de services, plutôt que dans celle des biens qu'il a exportés.

Industrie manufacturière

Emplois à la production

Personnes travaillant à la production et au montage. Sont aussi compris les ouvriers préposés à l'entreposage, l'inspection, la manutention, l'emballage, l'emmagasinage, etc., de même que ceux des services d'entretien et de réparation, de la conciergerie, et aussi les gardiens et les contremaîtres qui font le même travail que les ouvriers qu'ils dirigent.

Emploi total

Personnes travaillant à la production ou affectées à des activités non manufacturières d'un établissement. Les propriétaires et les associés actifs non compris dans les salariés ne sont pas considérés dans l'emploi total.

Revenus totaux

Revenus provenant de la vente des biens fabriqués, de biens achetés pour la revente tels quels, et revenus de location, d'exploitation et de placement.

Revenus découlant des biens fabriqués

Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et revenus de frais d'administration de fabrication ou de travail à forfait.

Première destination

Première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client du fabricant. L'EAMEF distingue différentes destinations possibles : le Québec, les autres provinces canadiennes et territoires et les pays étrangers. Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Éducation

Plus haut certificat, diplôme ou grade

Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire (Statistique Canada, 2008).

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5^e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2009 ^{ep}	Var. 09/08	2009 ^p	Var. 09/08	2009	2007	Var. 10/09	2009 ^p	TAAM ¹ 2006-2009
	\$	%	\$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	28 377	0,0	22 315	1,7	9,2	7,7	- 1,7	200 756	- 1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	33 303	- 2,6	23 599	2,0	10,0	7,4	3,6	273 264	- 1,0
Capitale-Nationale	40 449	- 0,3	27 429	4,0	5,2	6,3	4,9	687 810	9,4
Mauricie	30 478	- 1,5	22 917	1,2	9,6	10,0	- 5,1	262 399	2,7
Estrie	29 449	- 2,1	23 364	0,6	7,5	9,1	1,5	307 389	7,0
Montréal	50 012	- 1,1	27 462	1,9	11,1	16,8	1,8	1 906 811	5,9
Outaouais	28 944	- 0,1	26 104	5,8	6,3	9,4	10,6	358 872	13,3
Abitibi-Témiscamingue	34 834	- 1,4	25 192	1,4	9,5	8,6	20,4	145 886	2,3
Côte-Nord	48 689	- 1,8	26 491	2,0	9,7	10,1	56,8	95 704	- 3,0
Nord-du-Québec	73 785	0,3	29 415	- 47,9	9,7	17,5	18,9	41 479	9,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23 263	0,9	21 580	2,6	15,6	10,4	36,3	94 067	- 3,9
Chaudière-Appalaches	32 216	- 1,5	24 725	1,5	5,9	5,7	- 4,3	403 011	5,1
Laval	31 006	- 1,6	26 442	0,5	7,6	8,0	- 10,8	391 893	17,0
Lanaudière	23 140	- 1,6	24 619	1,5	8,2	8,1	- 1,6	457 962	18,1
Laurentides	29 469	- 1,5	26 137	2,2	7,8	8,1	- 3,3	542 416	15,1
Montérégie	30 404	- 1,9	26 966	2,1	7,6	8,0	2,6	1 428 475	10,8
Centre-du-Québec	32 707	- 2,9	22 972	- 0,1	7,1	8,5	- 16,1	230 685	6,9
Ensemble du Québec	36 161	- 1,4	26 031	1,5	8,5	9,9	3,6	7 828 879	8,5

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

2. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

Tableau comparatif pour les MRC et TE de la région de Chaudière-Appalaches

	Revenu personnel disponible par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2009 ^p	Var. 09/08	2009 ^p	2007	2009 ^p	TAAM ¹ 2006-2009	2009 ^p	2008-2009 ²
	\$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Chaudière-Appalaches	24 725	1,5	76,5	5,7	403 011	5,1	1 721	463
L'Islet	20 522	0,6	71,2	6,9	18 596	- 6,3	- 9	- 142
Montmagny	21 406	0,3	69,7	8,4	23 009	- 4,0	- 31	- 28
Bellechasse	23 668	1,3	77,8	5,5	33 973	3,0	100	158
Lévis	28 666	4,0	80,7	3,8	136 066	11,5	939	279
La Nouvelle-Beauce	25 585	0,3	83,1	4,9	32 802	10,8	251	194
Robert-Cliche	22 604	0,6	75,6	6,2	18 915	- 0,1	89	- 66
Les Etchemins	19 307	- 0,1	68,3	7,4	17 238	- 8,3	- 8	- 153
Beauce-Sartigan	23 630	- 0,8	74,3	6,8	50 576	3,3	275	- 108
Les Appalaches	21 377	0,1	67,6	8,0	43 224	- 2,2	- 25	23
Lotbinière	23 310	- 1,8	77,3	6,2	28 612	11,6	140	306
Ensemble du Québec	26 031	1,5	72,5	9,9	7 828 879	8,5	31 400	...

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2009)	15 045,1 km ²
Densité de population (2009).....	26,8 hab./km ²
Population totale (2009 ^p).....	403 011 hab.
Accroissement naturel (2009 ^p).....	1 721 hab.
Solde migratoire interrégional (2008-2009) ¹	463 hab.
PIB aux prix de base (2009).....	12 983,2 M\$
PIB par habitant (2009).....	32 216 \$
Revenu personnel disponible par habitant (2009).....	24 725 \$
Emplois (2009)	208,1 k
Taux d'activité (2009)	66,6 %
Taux d'emploi (2009).....	62,7 %
Taux de chômage (2009)	5,9 %
Taux de faible revenu des familles (2007).....	5,7 %
Dépenses en immobilisation (2010).....	2 514,7 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.